

## **POSTE : OUVRIER PARTICIPANT (programme d'insertion)**

### **Responsabilités**

Sous la responsabilité du superviseur d'atelier, l'apprenti-menuisier effectue différentes tâches de production en atelier. De façon plus spécifique, il fabrique différentes pièces/articles de bois et autres matériaux suivant les directives du superviseur et possiblement du formateur technique ou du chef d'atelier. Il s'assure du respect des règles de santé et de sécurité au travail. L'apprenti-menuisier pourrait travailler à toutes les tâches qui suivent ou à certaines d'entre elles seulement.

### **Tâches**

- Transporter les outils, le bois et les autres matériaux aux postes de travail.
- Choisir le bois, matériaux selon les directives reçues et les couper selon les dimensions requises.
- Alimenter les différentes machines à travailler le bois et utiliser différents outils portatifs.
- Participer à la production interne (en atelier).
- Scier, coller, débiter, toupiller, sabler, trouser et/ou assembler différentes pièces de bois.
- Préparer les produits finis pour expédition : étiquetage, emballage,...
- Respecter les règles de santé et sécurité au travail de l'entreprise.
- Participer aux formations, réunions où sa présence est requise.
- Effectue un rapport quotidien à son supérieur.
- Maintenir une bonne communication/collaboration avec les autres employés (ses confrères et ses supérieurs).
- Maintenir son aire de travail propre et en ordre ainsi que l'entretien et la propreté des équipements.
- Travailler seul ou en équipe.
- Vérifier la qualité du produit selon les indications données.
- Assurer un usage optimal des ressources à sa disposition (évite le gaspillage)
- Effectuer toute autre tâche que pourrait lui confier son supérieur immédiat.

### **Qualifications et qualités requises**

- Aucune formation nécessaire (la formation est effectuée par Surbois).
- Aucune expérience nécessaire.
- Capacité et volonté à travailler.
- Volonté à s'améliorer.
- Sens du respect.

### **Lieu et durée d'emploi**

Plusieurs postes temps plein (36hrs/semaine).

Salaire minimum (possibilité aide financière pour frais de déplacements)

**Seules les personnes convoquées en entrevues (bureau et atelier) seront contactées.**

**Notez que les autres C.V. reçus seront conservés pour former une banque à laquelle Surbois référerait au besoin.**